

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Band:** 60 (1931)

**Heft:** 9

**Rubrik:** La réunion de la Société d'éducation à Estavayer-le-Lac

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 22.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

d'un bureau spécial de renseignements, rédaction de son organe : le *Fribourg-Gazette*, et conduite de tant d'autres spécialités que seul un office très entraîné pouvait mener à bien. Quand la tâche de diriger les apprentissages et leurs cours annexes fut enlevée au Musée, l'institution-mère redoubla d'entrain et tentera, par exemple, de constituer une société du commerce fribourgeois. C'était en 1909. Il a fallu huit ans pour aboutir à notre actuelle Chambre de commerce. C'était une part de sa mission de soutenir diverses manifestations qui intéressent le commerce en général, aussi le voit-on se charger de la propagande en faveur de la foire d'échantillons de Bâle. Il organisera la Semaine suisse, dès l'origine de cette publicité d'un autre ordre qui tente de lutter contre la prédominance des produits étrangers. Il pourra également se féliciter d'avoir fourni, dans son rapport spécial, les éléments qui ont servi à l'élaboration d'une loi sur la police du commerce.

Dans l'un de ses derniers opuscules, — on en a compté 38 et la liste n'en est pas complète, — il a introduit un chapitre portant ce titre spécial « Vers l'avenir ». Rien de moins décoratif et de plus suggestif que ce titre venant sous la plume d'un homme qui ne songeait point à se reposer quand il l'écrivit en mars 1930. Onze mois s'écoulaient et, comme le chartreux de la Part-Dieu, « il se sentit endormir pour toujours ». La mort vint brusquement interrompre une carrière active, méritoire, et si profitable à son pays.

(A suivre.)

E. G.

---

## La réunion de la Société d'Education à Estavayer-le-Lac

---

Nous laissons au chroniqueur qui a bien voulu assumer cette tâche de narrer dans les prochains numéros du *Bulletin* les divers événements de la belle et utile journée du 21 mai. Il dira l'état incertain du ciel, qui a découragé quelques volontés incertaines. Il dira les opinions, en somme peu divergentes, des instituteurs sur les travaux à domicile. Il dira les péripéties du banquet et les émotions nautiques de l'excursion en bateau.

Quant à nous, nous contentant d'annoncer un intéressant et copieux compte rendu, qui fera revivre la joie de s'être retrouvés, chez ceux qui sont venus, le regret de n'y avoir point participé, chez les autres, nous voudrions décerner un juste éloge au rapporteur, M. Henri Rossier.

Son rapport ne constitue rien moins qu'une brochure de 62 pages, où la question est traitée sous tous ses aspects, avec diligence, compétence et bon sens. C'est un travail qu'on voudra bien ne pas égarer, mais placer en bonne place dans sa bibliothèque. D'autre part, ce n'est pas une simple compilation d'articles sur les devoirs, quoique l'auteur se soit informé de ce qui avait été publié sur ce sujet, mais

une adaptation bien précise et pratique à notre milieu, à nos nécessités, à nos difficultés, à notre population, des tâches à domicile. Sans doute, les travaux d'arrondissement lui ont servi de mine précieuse ; encore a-t-il fallu coordonner le tout, compléter et faire une œuvre cohérente de ce qui était sans doute assez divergent.

L'assemblée a su reconnaître les qualités du rapport de M. Rossier ; les éloges qui lui ont été décernés sont parfaitement mérités.

---

## Le comte forgeron

---

Une heure de bon rire chasse plus de bile qu'un tonneau d'huile de ricin, dit un proverbe.

Le célèbre médecin hollandais Boerhaave (1668-1738), dont la renommée était plus qu'européenne, avait un grand livre qu'il ne montrait à personne et où étaient consignés, disait-il, ses meilleurs préceptes. A sa mort, on ouvrit l'in-quarto avec curiosité. On n'y trouva que trois mots : « Tempérance, travail, gaieté. »

Si le chagrin mine la santé, la gaieté est un des principaux moyens de la conserver. Les médecins ne s'accordent-ils pas à dire que le moral joue un grand rôle chez leurs malades ? Dans notre enfance, nous avons connu un vieux médecin, notre voisin, mort à 94 ans, qui disait à ma mère : « Chassez la mauvaise humeur et conservez la gaieté. »

La gaieté est donc hygiénique. Or, l'opérette de Lortzing *Le comte forgeron* remplit cette condition. La Société de chant de la ville de Fribourg a donc eu une heureuse idée de mettre cette œuvre à l'étude ce printemps. Nous l'avons lue un jour sombre et de « bise noire », où la pensée prend la couleur du temps. Elle nous a causé le même effet qu'un jour de soleil, après une semaine de pluie : nous ne pouvions nous défendre d'un fou rire par moments. Aussi, nous réjouissons-nous d'assister à la représentation de la pièce : ce sera combien plus intéressant qu'une simple lecture !

L'opérette ne renferme ni hors-d'œuvre ni longueurs : l'intérêt se soutient jusqu'à la fin. Sans trivialité, elle se maintient dans le bon ton naturel et, quoique comique, elle a ses moments de douce émotion.

Mais l'intrigue de la pièce n'est pas seule intéressante. Les amateurs de bonne musique — et qui ne l'est pas ? — auront toute satisfaction. La partie musicale est extrêmement gaie, mélodique, colorée et agréable. La Société de chant de la ville a choisi l'opérette de Lortzing sur le conseil de M. l'abbé Bovet. C'est dire que le choix a été bien fait. M. le chanoine Bovet aurait été incapable d'ailleurs de faire un mauvais choix, car chacun sait que ses propres compositions musicales, dans n'importe quel genre, parlent toujours à l'âme et au cœur. Le succès de ses œuvres est dû à sa fine psychologie de l'âme humaine (connaisseurs et profanes compris). Et les décors ! Il y en a quatre. Ils sont neufs.

La représentation du *Comte forgeron* sera donc une jouissance pour l'esprit, pour les yeux et pour l'oreille.

L'œuvre de Lortzing a été jouée pour la première fois à Vienne, en 1846. Elle a obtenu un très grand succès. Qu'on ne dise pas que c'est du *vieux* ! Il y a du vieux qui est toujours nouveau, comme il y a du nouveau qui n'arrivera pas à la vieillesse.